

Image not found or type unknown



Acces police justice a l'etat civil

Par **naif67**, le **10/06/2008** à **15:53**

Bonjour, j'ai été entendu par la police et je serais jugé bientôt. J'ai menti sur une chose car j'ai dit que je n'avais pas d'enfant. (reconnaissance douteuse).
Est-ce que les autorités vérifient ce point ?
Est-ce que le juge va insister si je répons "sans enfant" ? et est-ce que je risque quelquechose ?
Merci